

Dominique Potier  
Député de Meurthe-et-Moselle

## **Discussion générale ouvrant l'examen du projet de loi relatif à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique**

Lundi 6 juin 2016

Monsieur le président, messieurs les ministres, madame la présidente de la commission des affaires économiques, monsieur le vice-président de la commission des lois, monsieur le rapporteur, monsieur le rapporteur pour avis, mes chers collègues, qu'est-ce qu' « une vie bonne », demandait Paul Ricoeur ?

C'est « l'estime de soi », « avec et pour les autres dans des institutions justes ». Or l'institution juste est justement le lieu du politique, peut-être même le seul lieu du politique, ô combien important, car sans justice, il n'y a pas d'estime de soi avec et pour les autres.

La justice comme lieu du politique est un défi pour chaque génération. La nôtre a deux défis majeurs à relever : sortir de l'individualisme contemporain et bâtir un nouvel âge de la mondialisation. Nous savons aujourd'hui que l'impuissance publique et la démesure libérale alimentent la tentation fasciste. À l'instar de Cynthia Fleury, nous devons proclamer notre rêve d'une génération qui espère cultiver l'amour de l'État de droit au même niveau que l'amour de soi.

Ce souci de justice est une espérance partagée par nos concitoyens à un point que nous ne devons pas sous-estimer ; nous devons même en faire une force. J'ai eu la chance, ce week-end, de faire trois rencontres qui m'ont révélé cette attente des Français : en répondant à l'invitation à l'université populaire d'ATD-Quart Monde de Lorraine ; en participant à l'assemblée générale des TPE et PME de mon territoire ; en assistant, hier, à la préfecture, à la remise aux lycéens des diplômes du concours national de la Résistance. Dans ces trois lieux, une même attente de justice, de vérité et de sens s'est exprimée.

Oui, pour lutter contre l'indolence de la génération qui monte et d'une partie du monde du travail, pour lutter contre tous les blocages de notre société, il nous faut du courage. Or ce courage, nous ne pourrions pas l'obtenir s'il subsiste de l'indécence : pas de lutte contre l'indolence sans lutte contre l'indécence.

C'est l'objet même de ce qui nous réunit aujourd'hui : sans justice, pas d'effort pour moderniser notre pays et conduire les réformes ; sans justice, pas d'effort pour moderniser les collectivités territoriales, la puissance publique, nos entreprises et les adapter à la conquête des nouveaux marchés et aux nouveaux défis technologiques ; si nous ne retrouvons pas le sens et le sentiment de la justice, pas d'effort pour moderniser la vie publique comme la vie entrepreneuriale.

Nous sommes au rendez-vous de la gauche et, plus largement, des républicains. C'est la lutte pour l'abolition des privilèges, c'est la lutte contre l'idolâtrie des marchés.

La commission des affaires économiques a apporté sa contribution à ce combat, en rétablissant l'agilité de l'entrepreneuriat – le ministre de l'économie vient de développer ce thème – tout en veillant à préserver la robustesse de l'artisanat, qui est l'une de nos fiertés françaises, nous y reviendrons au cours de nos débats.

Sur les questions agricoles, nous avons apporté de nombreux éléments touchant au rééquilibrage des forces entre le monde de la production, celui de la transformation et de la distribution.

Je dois dire combien je suis fier d'avoir mené, avec mes collègues, le combat pour le reporting. À l'heure où l'évasion fiscale, ce scandale de la mauvaise finance, coûte 2 000 euros à chacun de nos concitoyens, nous sommes heureux d'avoir instauré, à l'échelle mondiale, une obligation de reporting sans restriction. Cette mesure préfigure l'action que devra mener l'Union européenne et les dispositions que nous devons prendre dans le cadre de l'économie du futur.

Je suis également fier d'avoir mené le combat, avec les plates-formes des ONG et dans le dialogue avec le cabinet de Michel Sapin, pour que la France se dote enfin d'un dispositif de lutte contre les fonds vautours, symbole de cette finance que nous voulons condamner.

Enfin, je suis fier d'avoir lutté, comme paysan mais surtout comme député, dans le souci de l'intérêt général et dans l'esprit de la COP21, contre l'accaparement des terres. Ce que nous fimes naguère dans le reste du monde, en spoliant de 40 millions d'hectares les paysanneries locales, des multinationales viennent le faire chez nous aujourd'hui, reproduisant un schéma d'agrandissement et de captation des terres qui menace la biodiversité, la création de valeur ajoutée, l'emploi et nos biens communs.

Il nous faudra du courage pour défendre chacune de ces dispositions contre tous les lobbies et tous les conservatismes. Il nous faudra alors avoir de la gratitude pour ceux qui nous ont précédés. En tant que Lorrain, je pense à cet habitant d'Épinal qui s'est un jour levé, en conscience : Antoine Deltour.

Que nos débats et le vote de ce projet de loi lui soient dédiés ! Les lanceurs d'alerte sont nos éveilleurs de consciences.

Nous penserons également à ceux qui ont instauré, il y a un siècle, en 1915, une comptabilité moderne, avec le commissaire aux comptes. Nous devons désormais être comptables des droits humains à travers le monde. J'espère que ce combat de la loi dite « Sapin II » permettra d'ouvrir d'autres débats relatifs au devoir de vigilance des donneurs d'ordres dans le monde.

Comme Abraham Lincoln en 1862 – deux ans avant le vote du XIII<sup>e</sup> amendement, portant abolition de l'esclavage –, nous pourrions dire : « d'autres moyens peuvent réussir, celui-là ne peut faillir. »